



ZOOM NUSEED CARINATA



Nuseed Carinata est une interculture non alimentaire, certifiée durable, cultivée entre les rotations de cultures principales pour régénérer le sol et récoltée comme matière première pour la production d'huile renouvelable à faibles émissions de carbone. Elle réduit les émissions de GES lorsque son huile est utilisée pour remplacer les combustibles fossiles et capte le carbone atmosphérique lors de sa croissance tout en restaurant le carbone du sol. Nuseed Carinata ne nécessite pas de terres agricoles supplémentaires et rémunère les pratiques agricoles durables qui maximisent la réduction des gaz à effet de serre.

Traçable du champ à l'huile grâce à des données de production complètes, Nuseed Carinata est certifiée de manière indépendante par RSB (Roundtable on Sustainable Biomaterials) selon ses principes et critères qui reconnaissent que Nuseed Carinata est la meilleure de sa catégorie en ce qui concerne les questions clés de durabilité⁽¹⁾.

Nuseed Carinata est également répertoriée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) comme une matière première de carburant aviation durable (SAF) avec des économies de gaz à effet de serre (GES) similaires à celles des déchets et des résidus, comme l'huile de cuisson usagée⁽²⁾.

1 https://rsb.org/wp-content/uploads/2020/10/RSB_CRT_EU_Nuseed_022520_final-1.pdf

2 <https://www.icao.int/environmental-protection/CORSIA/Documents/ICAO%20document%2006%20-%20Default%20Life%20Cycle%20Emissions%20-%20March%202021.pdf>

ZOOM – SAIPOL INVESTIT PRES DE 60 M€ SUR LE SITE INDUSTRIEL DE SETE



En lien avec sa stratégie de développer des solutions pour les transitions alimentaire, énergétique et agricole, Saipol investit près de 60 M€ sur 3 ans pour moderniser ses installations sur le port de Sète et apporter la flexibilité nécessaire pour la transformation de colza et de Nuseed carinata.

Après l'acquisition des silos voisins de Centre Grains auprès d'Axéreal en octobre 2022 ([voir le communiqué](#)), Saipol lance une première tranche de travaux pour préparer le site de Sète aux enjeux de diversification de sourcing de matières premières et de fiabilisation de la production pour ses clients.

Le site de Sète est l'un des quatre sites de Saipol (sur 5 au total) disposant d'une unité de production de vapeur fonctionnant à partir de biomasse.

Le site est par ailleurs engagé dans l'économie circulaire avec l'agglomération de Sète et les partenaires économiques locaux pour compléter l'approvisionnement de chaleur renouvelable via le projet de raccordement à l'UVE et un projet de substitution de l'eau potable par de l'eau retraitée.

Un première tranche de travaux, pour un total de 30 M€, prévoit le démantèlement d'installations non utilisées, la rénovation d'une partie des installations (bassin de récupération des eaux, atelier d'extraction) et l'amélioration des infrastructures d'accueil pour le personnel et les sous-traitants.

Elle sera suivie par de nouveaux investissements actuellement à l'étude, et visant à optimiser la production et à diversifier l'offre d'énergies produites sur le site pour la transition énergétique.

ZOOM - DECARBONER LE SECTEUR AERONAUTIQUE

ReFuelEU Aviation en Europe

Le projet « ReFuelEU Aviation » mené par l'Union Européenne dans le cadre du paquet législatif « Fit for 55 », fixe les objectifs de réduction des émissions de GES de l'aviation, et encadre le développement de l'utilisation de carburants durables en remplacement d'une part de kérosène d'origine fossile au sein de l'Union.

En France, les compagnies aériennes doivent déjà incorporer 1 % de kérosène durable depuis le 1er janvier 2022. Taux qui passera à 1,5% à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le projet de règlement européen en cours de discussion, à partir du 1^{er} janvier 2025, au départ des aéroports européens de plus de 1 million de passagers, les fournisseurs de carburants aéronautiques devront incorporer au minimum 2% de carburants durables, puis 5% au 1^{er} janvier 2030, 20% en 2035 et jusqu'à 63% en 2050.

Les carburants durables identifiés pour cette transition de l'aviation sont issus de la valorisation de la biomasse (biocarburant de 2eme génération, biocarburants issus de cultures « avancées », biocarburants issus de déchets et de résidus...) ou produit par voie de synthèse (à partir d'hydrogène vert et de capture de CO₂).

CORSIA au niveau international

Le CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation), approuvé en 2016 par l'OACI (l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale) est un programme mondial visant à compenser la part des émissions de CO₂ des vols internationaux excédant leur niveau d'émissions de 2019 et de 2020. C'est un mécanisme basé sur le marché qui incite les compagnies aériennes à acheter des crédits générés par des projets bas carbone internationaux éligibles.

Ce mécanisme complète un ensemble plus large de mesures visant à diminuer les émissions de CO₂ qui inclut notamment l'utilisation de carburants durables pour l'aviation, comme par exemple les biocarburants issus de la biomasse et produits en intercultures.

Au 1er janvier 2023, 115 Etats sont engagés dans CORSIA.

Jusqu'en 2026, la participation des Etats à ce mécanisme est faite sur une base volontaire. A partir de 2027, les Etats membres de l'OACI devront s'engager dans le mécanisme CORSIA, à l'exception de ceux ayant une faible part dans le trafic aérien international.